

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 6 (1918)
Heft: 2

Artikel: Les Duding, chevaliers de Malte
Autor: Corpataux, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-818110>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES DUDING, CHEVALIERS DE MALTE,¹

par GEORGES CORPATAUX, sous-archiviste.

Dans son travail sur les « Armoiries du diocèse et des évêques de Lausanne »², M. Fréd. Dubois a étudié les armoiries et sceaux des évêques Duding. Il nous a demandé à ce sujet de bien vouloir faire quelques recherches sur les descendants de ces deux évêques et d'établir la filiation, le degré de parenté qu'il y avait entre les différents Duding qui ont été commandeurs de Malte.

Les études généalogiques demandent de minutieuses, longues et parfois fastidieuses recherches ; aussi n'avons-nous pas la prétention de présenter un travail complet. Nous nous heurtons d'abord à la plus grande des difficultés, celle de l'absence de documents ; la source la plus importante que nous aurions eu à consulter et qui aurait donné la solution du problème généalogique qui se posera toute à l'heure nous fait complètement défaut ; nous voulons parler des registres de baptêmes et de mariages de la paroisse de Riaz. Ils n'existent plus, du moins pour l'époque qui nous intéresse. Nous avons néanmoins consulté tous les documents qui pouvaient nous être utiles malgré leur laconisme et nous sommes arrivés à établir une filiation à peu près certaine. Pour que notre tableau généalogique ne soit pas trop aride nous accompagnons chaque nom d'une courte notice biographique qui rend nos personnages plus attachants.

¹ Travail lu à la réunion de la Société d'histoire du 9 novembre 1916. Les nombreux mois de mobilisation de 1917 et la préparation du déménagement des Archives cantonales ont quelque peu retardé la publication de cette notice.

² *Armoiries du diocèse et des évêques de Lausanne de 1500 à nos jours* par Fréd.-Th. Dubois, dans les *Archives héraldiques suisses* 1910.

Dès la fondation d'une maison de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, sur la Planche à Fribourg, au commencement du XIII^{me} siècle, nombreux furent les Fribourgeois qui, au cours des siècles suivants, quittèrent leurs familles pour se rendre en Terre-Sainte et se vouer à la défense des Lieux Saints, au salut des âmes, secourir et encourager les pèlerins, donnant ainsi de grands exemples de charité et de dévouement, organisant des croisades et guerroyant contre les Turcs, leurs terribles ennemis. Plusieurs d'entre eux acquièrent de la gloire et contribuèrent pour une large part à mieux faire connaître et à propager au dehors le bon renom de la Ville et République de Fribourg. Parmi ceux-ci les chevaliers Duding dits de Plaisance, de Riaz, méritent une mention toute particulière.

Originaire de Riaz, dans le bailliage de Bulle, cette famille appelée à remplir un si grand rôle aux XVII^{me} et XVIII^{me} siècles fournit à l'Ordre de Malte en trois générations plus de six commandeurs dont deux furent évêques du diocèse de Lausanne.

Le premier qui résida à la commanderie de Fribourg fut *Jean Duding* (N° 7 du tableau généalogique ci-après). Son père François dit l'aîné (N° 2) eut pour enfants François le jeune, issu d'un premier mariage avec Madeleine Gremaud, puis Jean, Jean-Jacques et Ursule, enfants de sa seconde femme Marie Gobet. Il y aurait lieu d'ajouter un cinquième enfant du nom de Sulpice, comme nous le verrons plus bas. En 1641 François Duding l'aîné est recteur de la Confrérie du St-Esprit à Riaz¹, puis juré de la justice du dit Riaz². Sa mort semble devoir se placer entre 1659 et 1663 d'après deux actes notariés³. Ce François était lui-même fils d'un Jean Duding (N° 1).

Jean Duding (N° 7) naquit à Riaz le 16 juillet 1646. Suivant les traditions de la famille de sa mère, qui comptait déjà deux membres dans l'Ordre de Malte, il entra dans cet ordre en 1667, comme nous l'indique la lettre de pays du 9 août 1667 faite en sa faveur par le mestral de Riaz « devant lequel s'est personnellement présenté et constitué honnête et discret Jean Dudin, fils de feu honorable François Dudin en son vivant juré de la Justice du dit Riaz me faisant à entendre comme par la licence de leurs Excellences du dit Fribourg, il a délibéré

¹ Seitz, *Die Johanniter-Priester-Komturei Freiburg i. U.*, p. 111 note 295.

² Archives cantonales, Reg. notarial N° 2688 p. 83 *verso*.

³ Arch. cant., Reg. notarial N° 2688 p. 8 et 33.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE
FAMILLE DUDING

Jean (1)

cité dans un acte notarié du 27 nov. 1659. (Notes Gremaud sur les Duding,
Bibl. Cant.) et dans la grosse de Bulle N° 4 p. 225.

François, l'aîné (2)
recteur de la Confrérie du St Esprit en 1641
† 7 mai 1662.

uxor : 1^o Madeleine Gremaud
2^o Maria Gobet

François le Jeune (3)
† mai 1691
uxor : Anne Bosson
baptisée le 30 août 1631
contrat de mariage du 25 fév. 1648
† 14 octobre 1669

Sulpice (4)
né en 1639
† 6 février 1702
uxor : Anne Charles
le 21 janvier 1638
assignat. du 24 fév. 1665
† le 23 février 1693

Claude (8)
baptisé le 5 juillet 1653
† 8 février 1733
reconnait ses biens
en 1686 et 1722
uxor: Claudine Monnet
le 15 juin 1706
† 25 septembre 1717

Antoine (9)
Ordonné prêtre le 27 fév. 1706
Commandeur de Fribourg
et évêque de Lausanne
1716-1745
† le 16 juin 1745

Claude-Anoine (10)
Ordonné prêtre le 27 fév. 1706
Commandeur de Fribourg
et évêque de Lausanne
1716-1745
† le 16 juin 1745

Jacques (12)
baptisé le 18 mai 1707
Commandeur de Fribourg de 1745-1766
† le 3 avril 1766

Claude-Joseph (13)
baptisé le 5 avril 1712
Commandeur de Worms
en 1745 et d'Aix et Malines 1747
Administrateur de celle de Fribourg
† à Worms le 2 septembre 1788

Jean-Joseph (14)
baptisé le 8 février 1709
Docteur en droit
Procureur de la Commanderie de Frib.
reçu bourgeois de Frib. le 30 avril 1737
† le 10 avril 1766

Claude-Nicolas (15)
né le 5 mai 1743
Commandeur de Ratisbonne
et Altmühlmünster
† le 25 mai 1774

Jean-Baptiste-Publius-Jacques (16)
né le 13 décembre 1744
Procureur de plusieurs commanderies
reconnait le droit de bourgeois patricien
de Fribourg le 1^{er} février 1783
† le 12 décembre 1824

Ursule (5)
† à Fribourg le 5 oct. 1711

Jean-Jacques (6)
né le 23 août 1643
Entré dans l'Ordre en 1657
Commandeur dès 1668
évêque de Lausanne
1707-1716
† le 20 novembre 1716

Marie-Françoise (11)
† le 2 février 1739
époux : Michel Duding

Marie-Marguerite (17)
née le 25 mai 1751
† le 17 février 1839

Marie-Marguerite (18)
née le 10 décembre 1749
uxor : Marie-Françoise-Ursule
Elisabeth Bourquin

Nicolas de Montenach (19)
le 23 novembre 1789
† 29 août 1820

de se rendre à faire recepvoir chappelain dans le très puissant et sacré ordre de chevalier de Jérusalem en Malte et suivant les pas de Monsieur Jean-Jacques Dudin chappelain dudit ordre de saint Jean de Jérusalem son vrai frère.....»

« Le dit mestral affirme que Jean Duding requérant est natif du Sainct Sacrement de mariage, fils légitime dedit honnête François Dudin et Marie Gobbet conjointcts ses père et mère semblablement qu'il a vu et cogneu les jugaux et autres antécesseurs¹.... »

La même année Jacques et Jean Duding représentés par Jean-Nicolas de Montenach bourgeois et du Grand Conseil de Fribourg « afferment (louent) à Gabriel Duding et à ses frères et sœurs leurs possessions et tènement de Plaisance avec la maison pour 6 ans et pour le prix de 72 écus basse monnaye payable la moitié à la saint Martin et l'autre moitié à la sainte Walpourge et aux conditions suivantes : Gabriel Duding devra annuellement cinq quarterons de froment, le tier de la chenevière et du fruitage, un tison de raisonnable grandeur qu'ils feront scier aux frais des propriétaires, 200 grosses arsilles (arsillers) ... etc....² »

Le 27 décembre 1668 il est reçu chapelain de l'Ordre dans l'église conventuelle à Malte. Il servit pendant plusieurs années avec son frère Jacques comme prêtre conventuel auprès du Grand Maître. Les lettres pleines de louange à leur égard que celui-ci adressa à l'Etat de Fribourg témoignent de leurs vertus et de leur esprit de sacrifice au service du dit ordre. En reconnaissance il leur donnait les commanderies de Villingen, Sengern et Tobel. Jean devint protonotaire apostolique et obtint dans la suite les commanderies de Worms, Sobernheim, Hangenweisen et Fribourg. Il confia l'administration de cette dernière au prêtre Joseph de Montenach et en prit lui-même la direction en 1694.

La commanderie de Fribourg à cette époque, complètement négligée par ses prédécesseurs, était dans un état lamentable de délabrement. L'arrivée du commandeur Duding mit un terme à cet état de choses. Il fit reconstruire et agrandir la commanderie, dota l'église de nouveaux ornements, rétablit la fortune compromise et déploya une grande activité à secourir les pauvres. Il dirigea encore les commanderies d'Aix, Ratisbonne et Altmühlmünster et fut chargé

¹ Arch. cant., Reg. not. N° 2688 p. 83 *verso*.

² Arch. cant., Reg. not. N° 2688 p. 89.

de la surveillance de celles du grand Empire allemand. Ses nombreuses maisons lui rapportèrent des revenus considérables qu'il employa pour les besoins de la commanderie et de la communauté sur la Planche. Fatigué et miné par le travail, il tomba malade et mourut le 20 février 1701. Son corps fut déposé dans l'église de saint Jean avec les plus grands honneurs¹.

Son frère *Jean-Jacques* (Nº 6) né le 23 août 1643² à Riaz entra bien avant lui dans l'ordre de Malte, en 1657 alors qu'il venait d'achever sa rhétorique. Doué d'une très belle voix, le prieur le nomma bourdonnier dans l'église conventuelle de Malte, dans laquelle il avait reçu les ordres mineurs ; pendant ce temps il poursuivit ses études de philosophie, de théologie, de droit canon et devint bachelier. Il remplit pendant trois ans les fonctions de diacre à la cour du Grand Maître Cottener. Après son ordination sacerdotale en 1658, il prit part à diverses expéditions. Lors de la grande peste de 1676, il se dévoua aux soins des pestiférés avec un courage et un zèle qui lui valurent l'admiration de ses supérieurs. Il fut pendant vingt-cinq ans maître de chant et pendant sept ans maître des cérémonies. Le Grand Maître de Wignacourt le nomma chapelain de sa cour et premier aumônier, poste qu'il garda jusqu'à la mort du Grand Maître.

Jean-Jacques Duding se distingua surtout par son zèle apostolique, sa grande charité, son dévouement et sa belle intelligence. Malgré les nombreuses charges que lui confierent ses supérieurs, il se consacra plus spécialement à l'étude de la théologie dont il obtint le titre de docteur le 21 novembre 1681. Son estime, sa renommée, sa popularité atteignirent un tel degré qu'on le nomma procureur au grand Priorat d'Allemagne après avoir été auparavant commandeur d'Aix, Ratisbonne, Altmühlmünster et Fribourg³. Le 1^{er} août 1707 le Pape Clément XI connaissant ses grandes qualités et son talent l'appela à la tête du diocèse de Lausanne. En revenant de Malte à Fribourg pour prendre la direction de son diocèse, il fut consacré évêque le 4 novembre 1708 à Vienne en Dauphiné par l'archevêque de cette ville, assisté des évêques de Belley et Grenoble. Le 25 du

¹ Seitz, *Die Johanniter-Priester-Komturei Freiburg i. U.* p. 111 et 112. — Archives de la Soc. d'hist. vol. I p. 58.

² Notes Gremaud sur les Duding. Bibl. cant. et Archiv d'Etat.

³ Seitz, *Die Johanniter-Priester-Komturei Freiburg i. U.* p. 113 et 116.

même mois, il faisait son entrée solennelle à Fribourg qui le reçut en grandes pompes¹.

Le nouvel évêque fixa sa résidence à la commanderie de saint Jean à Fribourg. Naguère intrépide chevalier, l'évêque Duding, nous dit Meyer, fut un ange de paix pour son diocèse pendant les tristes journées qui amenèrent la bataille de Villmergen, en 1712. Il usa de toute son influence auprès des ambassadeurs étrangers pour prévenir la guerre civile et religieuse². Tout en travaillant activement à l'administration de son diocèse, il ne négligea en rien les intérêts de la commanderie, mettant à son profit les connaissances et l'expérience acquises pendant les 50 années passées à Malte. Il mourut à Fribourg le 20 novembre 1716 vénéré et regretté de tous. Fribourg lui fit les funérailles les plus imposantes, digne témoignage de reconnaissance pour les immenses services rendus à son pays³. Un portrait de cet évêque est conservé à la chapelle de l'évêché, un autre au réfectoire du Séminaire à Fribourg. (A suivre).

¹ Schmitt, Mémoires historiques sur le diocèse de Lausanne p. 514.

² Archives de la Soc. d'hist. vol. I p. 58.

³ Sous son épiscopat des démarches furent tentées par le gouvernement de Fribourg, aux fins de réunir la prévôté à l'évêché de Lausanne et d'ériger l'église collégiale de St-Nicolas en cathédrale. — Arch. cant. (Manual du Conseil, 1714, p. 215 et 223.)

Erratum.

Page 8 (F. 6, 1917, p. 248) 10^{me} ligne en commençant par le bas, il faut lire: garantissant *également* la neutralité des parties de la Savoie désignés... au lieu de: ...des parties de la Suisse....